

Conseil de quartier – secteur 1

31 mai 2022 – salle des mariages – 19h30

Ensemble pour une démocratie participative

Présents :

- 20 habitants
- Didier FISCHER, Maire
- Nicolas ROBBE, Conseiller Municipal délégué à la participation citoyenne
- Cyril LONGUÉPÉE, Maire-Adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux
- Catherine JUAN, Conseillère Municipale (Rapporteur référent)
- Xavier GIRARD, Conseiller Municipal (Rapporteur référent pour l'opposition)

Préambule :

Il s'agit de la deuxième réunion de quartier où des choix seront faits pour concrétiser les projets à porter. Dès lors, une priorisation des actions à réaliser est de mise.

Le budget participatif est de 15 000 euros pour de petites réalisations.

Bien entendu, si les conseils de quartiers pointent la nécessité de réaliser des projets plus importants, cela pourrait être pris en charge sur le budget de la ville après étude.

Introduction :

M. Nicolas ROBBE rappelle les objectifs et enjeux d'un conseil de quartier.

M. le Maire remercie le public et les élus présents.

Il rappelle les objectifs de ce conseil qui sont de déterminer les projets énoncés lors de la première réunion, l'importance du PLU, des projets de rénovations thermiques (écoles, théâtre...), la création d'une aire multisports et intergénérationnelle.

M. Nicolas ROBBE rappelle les 4 secteurs, l'existence et les dispositions de la charte, le montant du budget alloué, les projets déjà effectués et enfin les projets à déterminer.

M. le Maire informe du projet de plan de circulation à 30 km/h et de l'agrandissement du collège permettant de passer de 400 à 600 élèves. Il espère que les collégiens privilégieront les transports en bus scolaires.

Il rappelle l'agenda du PLU en 2025 et les échanges avec la communauté avec l'agglomération.

Il informe le public de la création du schéma directeur cyclable élaboré par SQY, que ce sont des pistes non prioritaires pour l'agglomération, de la lenteur de travailler avec plusieurs partenaires, des nombreuses voies de l'agglomération (tous les grands axes), du projet du carrefour de Malmedonne, de l'écoquartier (500 logements), de la gare de Coignières (des aménagements PMR impossibles au regard de la SNCF).

Monsieur Chevalier précise un écart sur le trottoir rénové derrière Auchan et M. le Maire précise que ce sera repris par l'entreprise.

Il précise les travaux votés de rénovation des sentes (revêtements et éclairage) et les demandes de subventions importantes (80% dernièrement).

Il rappelle également les obligations concernant les propriétaires (taille de haies, déneigement).



Projets en débat et votes :

- Reprise du parc Prévenderie **17 voix**
- Création aire de jeux quartier gare **1 voix**
Projet très attendu par les habitants car ils n'ont pas d'équipement. A long terme (10 à 15 ans) le quartier va muter. Faire un écoquartier est un véritable défi.
- Création passages protégés au rond-point du cèdre **17 voix**
- Reprise du terrain de foot près Maison Blanche (grillage à reprendre) **0 voix**
- Sécurisation des modes de circulation sur divers axes **20 voix**
*Avenue de Maurepas, Avenue de la gare, rue du mesnil et du Pont de Chevreuse.
Il faudra ajouter rue de Neauphle et Maison Rouge et les mettre en zone 30. Pas sûr que la rue de l'Attelage soit en zone 30 car le panneau est mal placé.
Il y a trop de stationnements à l'angle rue de l'Attelage et allée des Forgerons, il est demandé de supprimer une place de parking pour éviter les dangers (déjà supprimé les voitures sur le trottoir de la rue de l'Attelage mais pas suffisant).
Informations de M. le Maire : la ville rencontre SEQENS vendredi matin pour revoir les stationnements.
Le collège va passer de 400 à 600 élèves ce qui va augmenter la circulation rue du moulin à vent. Les enfants viendront en transport scolaire ou transport en commun (lignes régulières). Beaucoup de constructions sur Maurepas donc nouveaux élèves à venir. Pour l'instant 150 ou 160 qui viennent de Maurepas. Coignières va construire aussi, donc de nouveaux élèves en perspective. Il faudra donc gérer les questions de circulation et essayer d'avoir moins d'automobiles devant le collège.*

Questions diverses :

- Mettre des bancs et changer les bancs de l'allée des Pommiers qui sont tous cassés. C'est prévu, petit souci de budget mais ce sera fait.
- Rénovation thermique : les habitants sont constamment sollicités par téléphone, la commune peut-elle conseiller des entreprises fiables ?
L'ALEC est là pour conseiller la population sur la rénovation thermique. Ils ont proposé de faire une « balade » thermique avec caméra thermique. Visite terrain à pied avec quelqu'un de l'ALEC.
- Bois Dassault va-t-il changer ?
Non, les acquéreurs souhaitent développer la biodiversité avec 100 à 150 sangliers maxi (il y en a eu jusqu'à 400). Ce sont des professionnels qui ont des forêts en Touraine et en Sologne, leur but n'est pas de couper des parcelles entières mais vont couper 1 arbre sur 2 pour éclaircir et protéger la diversité. Image de marque de l'entreprise : protéger le bois.
Le GR11 continuera d'exister d'après FRANCE VALLEE, qui fera des opérations « portes ouvertes » pour faire découvrir aux enfants. Il continuera à y avoir un peu de chasse. Pas trop d'inquiétude mais il faudra être vigilant.
Souhait de la ville : achat par le Département mais l'entreprise a acheté des parts de la SCI créée par Dassault. Le bois aurait pu être classé en ENS (espace naturel sensible).
Pourquoi la haie de tuyas a été coupée le long de la Butte aux Chiens ? ils étaient en fin de vie car malades. La propriété Dassault représente 300 ha au total mais pas 100% de forêt, il y a aussi des maisons et d'autres bâtiments. Les maisons de gardiens ont été vendues aussi. France Vallée a acheté 400K€ ce lot.
- Il va falloir se poser la question des tuyas du cimetière du Pont de Chevreuse. Les peupliers avenue Marcel Dassault sont en fin de vie et dangereux.
- Foyer rural destiné à quoi ? lieu associatif et culturel (café débat, café philo...).
- Parking SEQENS (secteur 2) qu'en est-il ? Faire une route circulaire c'est de l'incitation aux rodéos. Prévu de faire un parking dans le sens de la longueur avec des impasses. 66 stationnements en ce moment, ils pourraient en faire 78 ou 80.
- Besoin de sécuriser la traversée du boulevard des Arpents : c'est le département qui a la main.



- Le poteau au passage piétons est cassé et donc dangereux : la ville va voir à qui appartient le poteau pour travaux (Sequens ou commune).
- Le parking municipal peut être décapé ? Oui mais c'est un budget.
- Peut-on faire un passage de verres ? M. LONGUÉPÉE précise que ce n'est pas prévu par la SQY. Il précise que les collectivités ont de nouvelles obligations concernant les biodéchets.
- Qui doit effectuer l'entretien des placettes ? C'est à la mairie en reprise de la SQY.
- Il y a-t-il un plan de rénovation des placettes ? Non, il faut signaler au cas par cas et tous les cas sécuritaires sont traités rapidement par les services de la ville sauf certains cas ou endroits gérés par SQY.
- Il est demandé une programmation de la voirie.
- Avancée du PLU.

M. le Maire rappelle que le groupe Bouvet devrait être subventionné à 74%

Il rappelle la priorité de l'aire multisports. Ce sera un équipement pour tous les âges, fermé la nuit.

M. LONGUÉPÉE rappelle les enjeux du quartier de la gare, de l'urbanisme transitoire nécessaire dans ce quartier et des clauses de préemption sur 2 maisons et des approches des promoteurs.

Pour donner suite à une question, il informe de l'existence de l'ALEC, organisme public et gratuit.

Pour une question sur l'usage du bois Dassault aux habitants, M. le Maire précise que le nouveau propriétaire veut privilégier la biodiversité et la coupe sélective (pas de coupes claires).

M. le Maire précise que les bâtiments Dassault auraient pu devenir le futur Centre Technique Municipal.

Le foyer rural aura pour objet la vie associative.

Le parking Sequens à côté du parking municipal sera fait sur 18 mois en longueur (80 places).

La poubelle à huile va disparaître de là.

Nouveaux projets exposés dans la discussion :

- La route allant vers le Val Favry dangereuse et possibilité de créer un sentier praticable aux rigoles
- Besoins PMR de la gare
- Bancs au bout de la rue du moulin à vent à créer et bancs de l'allée des pommiers à changer/rénover

Fin de la réunion 22 heures